



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 11054

Numéro SIREN : 413 958 646

Nom ou dénomination : 14 SEPTEMBRE

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2015 sous le numéro de dépôt 113890

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 09-12-2015

N° DE DEPOT : 2015R113890

N° GESTION : 1999B11054

N° SIREN : 413958646

DENOMINATION : 14 SEPTEMBRE

ADRESSE : 158 ter rue du Temple 75003 Paris

DATE D'ACTE : 15-10-2015

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

14 SEPTEMBRE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 78 500 euros
Siège Social : 158 Ter Rue du Temple 75003 PARIS
413 958 646 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 15 octobre à 09 heures, les associés de la SARL 14 SEPTEMBRE, société à responsabilité limitée au capital de 78 500 euros, divisé en 785 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 158 Ter Rue du Temple 75003 PARIS, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés à cette Assemblée :

La société LHLC PRESSE représentée par Monsieur Laurent Denize	675 parts sociales
Monsieur Hervé DENIZE	35 parts sociales
Madame Christine MAZELLE	50 parts sociales
Madame Marie Josée MEGG – ROUSSET	<u>25</u> parts sociales
Total équivalent au nombre de parts sociales	785 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent DENIZE représentant de la société LHLC PRESSE, gérante et possédant le plus grand nombre de part sociale.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination d'un commissaire aux comptes et de son suppléant.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 au décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenu à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.



L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société SARL 14 SEPTEMBRE, la société CERA représentée par Monsieur Philippe SALLE DE CHOU, Commissaire aux comptes membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles et domicilié professionnellement 2 rue Maurice Hartmann 92130 ISSY LES MOULINAUX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la société SARL 14 SEPTEMBRE, monsieur Daniel BUCHOUX, Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles domiciliée professionnellement 2 rue Maurice Hartmann 92130 ISSY LES MOULINAUX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

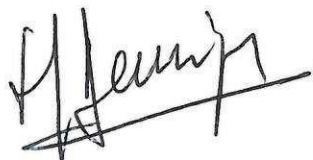
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leur mandataire après lecture.

LHLC PRESSE



Hervé DENIZE



Christine MAZELLE



Marie Josée MEGG ROUSSET

